

REPONSE A LA QUESTION ECRITE INTITULEE « LA COMMUNICATION ENTRE LA DIRECTION DE LA MAISON DE L'ENFANCE ET LES PARENTS EST-ELLE ADEQUATE » (N° 1223) (PS-LES VERTS)

Séance du 23 mars 2023

Point n° 5

Il tient à cœur à la direction de la Maison de l'enfance d'être disponible et à l'écoute des familles bénéficiaires de ses services. La transparence et la communication sont de première importance pour le bon fonctionnement de l'institution, tout en gardant à l'esprit que la taille de cette dernière limite la souplesse d'action (environ 350 familles).

La communication de la direction se fait par plusieurs biais, selon l'importance des décisions ou des changements :

- Les changements importants dans les directives et/ou impactant l'organisation familiale sont communiqués avant la mise en place de ceux-ci par courriel (ou courrier postal pour les personnes n'ayant pas de courriel).
- Les changements organisationnels internes n'impactant pas l'organisation familiale sont transmis via le personnel éducatif lors des échanges avec les parents ou par des affiches dans les locaux.

Enfin, un sondage auprès des parents a été réalisé en mars 2022 afin d'améliorer les pratiques. Les retours ont été très positifs sur tous les aspects, notamment relativement à la communication. Si la direction se remet volontiers en question afin d'optimiser son fonctionnement et de pouvoir répondre aux besoins des familles dans la mesure du possible, elle considère, tout comme le Conseil municipal, que la communication et les moyens utilisés sont globalement satisfaisants et répondent aux attentes.

27 février 2023

Le Conseil municipal